
**PROJET PEDAGOGIQUE
DES 11/14 ans
2018-2019**

**MJC-CENTRE SOCIAL
NINI CHAIZE**

SOMMAIRE :

Présentation de la structure :

- I. Historique.....3
- II. Présentation du projet éducatif.....3-4

Fonctionnement du centre de loisirs des 11-14 ans :

- I. Introduction.....5
- II. Conditions d'inscriptions au centre de loisirs.....6
- III. Aspect sécurité et suivi sanitaire.....6

Organisation et mise en œuvre :

- I. Caractéristique général du centre de loisirs des 11-14 ans.....7

Les objectifs :

- I. Les objectifs généraux.....8
- II. Les objectifs opérationnels.....8
- III. Moyen / Méthode.....9
- IV. Présentation d'une journée type.....9-10

Évaluation / Bilan :

- I. Bilan.....10

Présentation de la structure :

I. Historique :

La Maison des Jeunes et de la Culture Nini Chaize est une association régie par la loi 1901 et est affiliée à la Fédération Régionale et bi-départementale (Drôme-Ardèche) "Les M.J.C en Rhône Alpes" et à la fédération des centres sociaux de la Drôme. Elle est agréée association de jeunesse et d'éducation populaire par l'Etat et elle est implantée sur le territoire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme.

Fidèle aux valeurs de l'éducation populaire qu'elle défend au quotidien, l'association développe des actions envers tous les publics du territoire du Crestois : actions culturelles, activités sportives et de loisirs, animation locale.

En septembre 2007, la MJC s'est engagée dans une démarche de création d'un centre social pour le territoire intercommunal du Crestois. L'année 2008 a donc été riche de rencontres, d'échanges et d'apprentissages pour donner lieu à la concrétisation de son projet social de territoire. Les efforts des habitants et des administrateurs de l'association ont été récompensés par la Caisse d'Allocation Familiales qui a accordé l'agrément de Centre Social à la MJC à partir de janvier 2009.

II. Présentation du projet éducatif :

La MJC/CS Nini Chaize est un espace de loisirs et de ressource pour la jeunesse aussi bien dans l'accompagnement de projets collectifs que dans la résolution de problématiques individuelles qui les concernent. Notre travail éducatif s'inscrit dans une logique d'accompagnement des jeunes pendant leur temps libre.

Nous souhaitons accompagner les jeunes collectivement à se questionner sur leur environnement et de leur permettre à travers des activités socioculturelles de construire leur identité. Parce que nous considérons que la jeunesse est une richesse dans notre société et que nous avons comme rôle principal de favoriser l'épanouissement de cette tranche d'âge, nous proposons dans nos missions de travailler autour de 3 axes majeurs :

La socialisation des jeunes

- × Créer un espace de dialogues entre jeunes mais aussi avec d'autres générations
- × Favoriser l'échange, le partage et soutenir les initiatives des jeunes.
- × Être un espace d'apprentissage de la vie collective
- × Être un lieu « incluant »
- × Être un lieu d'émergence des projets collectifs réalisables
- × Être un lieu de liberté d'expression et d'écoute

La Créativité et l'ouverture culturelle

Pour favoriser la créativité et l'ouverture culturelle des jeunes, il est donc nécessaire :

- × d'enrichir l'expérience du jeune par l'apprentissage de techniques permettant l'expression
- × de donner à chacun la possibilité de se valoriser dans des activités variées, intellectuelles, manuelles, sportives, culturelles
- × de compléter l'action éducative des parents, de l'école et des institutions par la découverte de nouveaux horizons
- × de sensibiliser les jeunes à de nouveaux rapports culturels, dans un état d'esprit marqué par la curiosité et la tolérance.

La citoyenneté

Notre association est un outil éducatif au service des jeunes. Nous devons leur permettre de connaître leur environnement afin de le maîtriser et pouvoir agir dessus. Nous avons vocation, à travers nos actions de former des citoyens « éclairés » capables de faire leurs propres choix de vie. Nous souhaitons les accompagner pour qu'ils puissent être acteurs dans les choix qui les concernent et acteurs de la vie sociale.

Fonctionnement du centre de loisirs :

I. Introduction :

Dans le cadre du contrat Enfance/ Jeunesse qui est établi entre la C.C.C.P.S, la C.A.F, la MJC/CS Nini Chaize, organise et met tout en œuvre pour proposer des accueils collectifs de mineur de qualité. Ainsi, de façon régulière, nous effectuerons un travail de réflexion sur les questions éducatives et pédagogiques, et ce, afin d'accompagner au mieux les familles et les jeunes du territoire. Pour ce faire, la MJC/CS Nini Chaize dispose de différents secteurs d'animation:

Secteur Enfance/Jeunesse :

- × Accueil de loisirs 6/11 ans
- × Accueil de loisirs 11/14 ans
- × Accueil de jeunes 14/17 ans

Accueil de loisirs 11-14 ans :

Date d'ouverture du centre de loisirs :

Du 22 octobre 2018 au 2 août 2019

Lieu d'implantation :

Maison pour tous de Mirabel et Blacons.

Composition de l'équipe d'encadrement : (Personnel permanent de la structure).

Directeur du centre de loisirs

Guillaume Doré

Animateur

Vacataires

Public accueilli : Centre de loisirs pour 12 jeunes de 11-14 ans issus de la Communauté de communes du Crestois et du pays de Saillans-cœur de Drôme.

II. Conditions d'inscriptions au centre de loisirs :

Pour toutes participations au centre de loisirs des 11/14 ans, l'inscription sera obligatoire. En effet, dans un souci de respect des règles régissant les accueils collectifs de mineurs, chaque représentant légal d'un mineur devra au préalable remplir dûment un dossier d'inscription comportant différents éléments indispensables au vue d'une prise en charge de qualité.

Dossier d'inscription :

- × Fiche sanitaire
- × Droit à l'image
- × Renseignement administratif des parents et du jeune.

La validation d'inscription au centre de loisirs est effective lorsque le dossier a été enregistré par nous et transmit au directeur de l'accueil.

III. Aspect sécurité et suivi sanitaire :

La MJC/CS Nini Chaize, au travers de son directeur de centre de loisirs est garante de la bonne application des normes de sécurité imposées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Ainsi, le directeur met tout en œuvre pour s'assurer du bon suivi de chaque participant au centre de loisirs.

- × Un taux d'encadrement est d' **1 Animateur pour 12 jeunes**
- × Une fiche sanitaire et un dossier d'inscription dûment remplie pour chaque participant.
- × Un respect du code du sport pour chaque activité à caractère sportive.
- × Un suivi nominatif de tous traitements ou soins en cours pour le jeune.
- × Un règlement intérieur spécifiant les horaires de prise en charge des mineurs.
- × Un lieu de stockage (contrôler quotidiennement) pour les repas que les participants amènent pour le midi.
- × Mise en place de l'affichage obligatoire sur les A.C.M.
- × Un téléphone portable pour que l'animateur référent puisse appeler et être joint à tout moment.
- × Une pharmacie contrôler et en adéquation avec les exigences et préconisations de la D.D.C.S
- × Accueil des parents pour tous les suivis médicaux particuliers.

Organisation et mise en œuvre:

I. Caractéristique général du centre de loisirs des 11-14 ans :

× Caractéristique du public accueilli :

Les jeunes de 12 à 14 ans ne peuvent relever des dispositions relatives aux "accueils de jeunes" réservés aux mineurs âgés de 14 ans et plus. Ils s'inscrivent donc dans les accueils de loisirs organisés dans des conditions d'encadrement habituelles. Ce public est **demandeur d'espaces de liberté** mais se montre cependant **en quête permanente de repères**. Il est capable de prise d'initiative mais il a souvent **besoin d'être stimulé et/ou accompagné** pour mener à bien ses projets dans la durée. Si, à ce stade de leur développement, il apparaît nécessaire de **faciliter et d'encourager l'envie d'agir** chez ces jeunes en leur aménageant pour cela des espaces d'autonomie, il est essentiel de les doter d'un encadrement compétent et de mettre en place des mesures spécifiques aux conditions d'accueil.

× Hypothèse de mise en œuvre :

Nous allons créer un espace d'accueil pour les 11/14 ans proposant une formule d'activités "à la carte", sur les matinées (*différents espaces d'animation thématique*) et des sorties culturelles et/ou sportives sur les après-midis. L'intérêt de cette organisation doit permettre d'ouvrir des champs d'innovations et d'expérimentations par et pour les jeunes sur les matinées. Enfin les après-midi seront consacrés à la découverte et à la pratique de nouvelles activités culturelles, sportives et artistiques se trouvant sur notre territoire. Enfin, au vu du fonctionnement global du secteur Enfance/Jeunesse de la MJC-Centre Social Nini Chaize, l'intérêt de cette accueil est de **créer une passerelle** entre les plus jeunes (6/11 ans) et ceux fréquentant l'accueil de jeunes (15/17 ans).

Les objectifs :

I. Les objectifs généraux :

1. *Développer la créativité,*
2. *Favoriser la mixité sociale,*
3. *Favoriser la rencontre entre les jeunes.*

II. Les objectifs opérationnels :

- I.1 Les jeunes sont capables de s'ouvrir à de nouvelles activités à chaque période de vacances.
- I.2 Les jeunes sont capables de créer, des objets, des supports pendant chaque période de vacances.
- II.1 Les jeunes seront capables de former des équipes de filles et de garçons mélangés à la fin des vacances scolaires.
- II.2 Les jeunes seront capables de se mélanger avec différentes personnes à chaque période de vacances.
- III.1 Les animateurs proposent un lieu agréable et respectueux de chacun.
- III.2 Les jeunes accepteront les nouveaux jeunes dans leur groupe.

III. Moyens / Méthodes :

- I.1 Proposition de nouvelles activités / sorties diverses.
- I.2 Proposition de différentes activités.
- II.1 Pendant les jeux, les équipes soient composées de filles et de garçons.
- II.2 La moitié des jeunes se sont mélangés pendant les jeux.
- III.1 Que la moitié des jeunes se sentent bien au centre de loisirs.
- III.2 Tous les nouveaux jeunes se soient intégrés au groupe d'habitué.

IV. Présentation d'une journée type :

× **Déroulement** :

Pour ce faire nous proposerons un planning d'activités sur les différentes vacances qui ne seront pas complété intégralement pour ainsi permettre aux jeunes de pouvoir, eux aussi, se projeter et faire les activités qu'ils souhaiteraient pratiquer. Ce fonctionnement devra nous permettre d'amorcer tout un travail autour de l'accompagnement des jeunes dans une démarche de projet collectif.

× **Accueil du matin : (8H30 – 12H00)**

L'accueil du matin débutera à 8H30 à la Maison Pour Tous de Blacons en présence d'un animateur de la MJC/CS Nini Chaize. Pour les jeunes qui souhaitent venir avant, il leur saura possible de se rendre à la MJC/CS Nini Chaize d'Aouste sur Sye où un animateur les accueillera dès 8h30. Les jeunes qui seront présent à la MJC d'Aouste sur Sye avant 9h30 pourront ensuite bénéficier d'une navette qui les amènera à Blacons.

× **Le midi (12h00 – 14h00)**

Des espaces de restauration seront prévus est organisés sur le site de l'accueil. Les enfants amèneront leur pique-nique tous les midis (sauf en mini-camps). Un frigo sera mis à disposition du centre de loisirs, et ce, afin de s'assurer du bon maintien des aliments amener par les familles.

× **Les après-midi (14h00 – 18h00).**

Les enfants seront pris en charge par l'équipe d'animation pour se rendre sur les lieux d'activités. Concernant les activités pratiquées par les jeunes, se référer aux programmes d'animation de la période.

Evaluation / bilan :

1. Bilan :

Le bilan devra reprendre tous les points cités dans le système d'évaluation et devra permettre de proposer des préconisations au vue d'amélioration pour l'avenir du centre de loisirs des 11-14 ans.